



Commune de Sainte Bazeille
MAIRIE

25 avenue du Général de Gaulle
BP 18
47180 Sainte Bazeille
Tel 05 53 94 40 28
Fax 05 53 94 27 85
contact@mairie-sainte-bazeille.fr

Liberté - Égalité - Fraternité

Conseil Municipal du
lundi 03 septembre 2007

Département de Lot-et-Garonne
Arrondissement de Marmande

Désignation des membres du jury d'Assises

- Monsieur Guy DAYRIS
- Madame Jeanine ALTES épouse BOUCHERET
- Madame Martine SAÏZ épouse ABAZ
- Monsieur Serge COMMENAY
- Monsieur Jean DILMAN
- Mademoiselle Céline LABADIE

Subvention exceptionnelle Union Sportive Bazeillaise

Suite aux problèmes de trésorerie rencontrés par l'USB en 2004, une avance de 2 000 € avait été acceptée par le Conseil Municipal, moyennant le remboursement sur 2 ans par diminution de la subvention annuelle qui passait de 3 049 € à 2 049 € concernant les exercices 2005 et 2006. De ce fait, en 2007, il y a lieu de rétablir le montant de la subvention annuelle par une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Attribution de nom de rue

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer à la portion de chemin rural située derrière le château, entre le carrefour de la rue des Combattants et celui de l'avenue de Graveyron, le nom de « rue Sabine Sicaud ».

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Achat terrain SNCF à « La Placière »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide l'achat de la parcelle cadastrée AO-813 de 2 570 m², appartenant à Réseau Ferré de France, pour la somme de 2 570 € (cette somme sera inscrite au budget 2008).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

PVR maison de retraite

Après la présentation du dossier de Safran Immobilier et de Logis 47, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- la réalisation des travaux de voirie et de réseaux,
- de fixer à 100% le coût global des travaux à la charge des propriétaires
- de fixer le montant de la participation due par m² de terrain à : 22.53 €
- d'établir la participation estimative comme suit :
 - * Safran Immobilier : 88 317.60 €
 - * Logis 47 : 29 739.60 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Demande de subvention bordures de trottoirs « Neuffons »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de solliciter l'autorisation de procéder aux travaux dès 2007,
- de solliciter une subvention au titre des bordures de trottoirs pour 2008 pour un montant des travaux de 16 959.26 € HT

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Fonds de concours voirie impasse Neuffons

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter un fonds de concours voirie auprès de la CCVG d'un montant égal à 50 % du coût global HT soit 8 479.63 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Mise en vente d'une partie du hangar Aquibois

Devant l'absence de réponses à la proposition de mise en vente de l'immeuble désaffecté cadastré AN-542P, publiée dans le journal « Le Républicain », et devant l'urgence des interventions à réaliser (sécurité et insalubrité), le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :- une nouvelle mise en vente de gré à gré, en dessous du prix d'estimation des domaines,

- de lancer une procédure de cession au plus offrant avec un seuil plancher de 40 000 €,
- de mentionner dans l'acte de vente l'obligation de se conformer aux prescriptions du cahier des charges.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.